AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0563
FR0010331421-FS0176

1er mars 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

INNATE PHARMA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 février 2017, la société de droit américain Perceptive Advisors, LLC (51 Astor Place, 10th Floor, New York, NY 10003, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 février 2017, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société INNATE PHARMA, et détenir, pour le compte desdits fonds, 2 615 134 actions INNATE PHARMA représentant autant de droits de vote, soit 4,84% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions INNATE PHARMA sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 54 010 754 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.